

Désignation de l'entreprise		SARL CHAMAX									
Adresse de l'entreprise		4 AVENUE LAURENT CELY 92600 ASNIERES SUR SEINE									
SIRET		79163466000017									
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12					
										Exercice N clos le 31/12/2024	
ACTIF						Brut		Amortissements – Provisions		Net	
						1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	40000	012		40000			
			Autres *	014	6500	016	6500				
	Immobilisations corporelles *			028	17935	030	17178	757			
	Immobilisations financières * (1)			040	3900	042		3900			
	Total I (5)			044	68335	048	23678	44657			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052				
		Marchandises *			060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	2290	066		2290			
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070					
			Autres * (3)	072		074					
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	8643	086		8643			
	Charges constatées d'avance *			092		094					
Total II			096	10933	098		10933				
Total général (I + II)				110	79268	112	23678	55590			
PASSIF								Exercice N	NET		
								1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120	7622		
	Écarts de réévaluation							124			
	Réserve légale							126	144		
	Réserves réglementées *							130			
	Autres réserves		(	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *			131	)	132		
	Report à nouveau							134	(22197)		
	Résultat de l'exercice							136	(17240)		
	Subventions d'investissement							137			
	Provisions réglementées							140			
	Total I							142	(31671)		
Provisions pour risques et charges							Total II	154	4004		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156	4280		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166	3641		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)					169		)	172	75337	
	Comptes courants d'associés							173			
	Autres dettes							175			
	Produits constatés d'avance							174			
	Total III							176	83258		
Total général (I + II + III)								180	55591		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	1262	
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	999	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL CHAMAX		Exercice N clos le		
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						31/12/2024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215		214	
			Services *	intracommunautaires	217	138822	218	138822
			Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	2126	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	140948	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	66826	
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	1203	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(104)	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	39646	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243	1293	244	5174	
	Rémunérations du personnel *					250	36652	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	7745	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255		254	843	
	Dotations aux provisions					256	173	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	158158	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(17210)	
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)	294	30	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(17240)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	17240	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU – TE (44 octies A)	987		342		
			JEI (44 sexies A)	989				
		ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138			
		Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) – art.44 quinquies A	181			
		ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
		BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
		Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346			350	
			Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990						
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352		354	17240	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables *24547 dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372	17240	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SARL CHAMAX

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	40000	402		404		406	40000			
	Autres	410	6500	412		414		416	6500			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430	2592	432		434	594	436	1998			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	16805	442	999	444	5593	446	12211			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	4892	452		454	1885	456	3007			
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470	1675	472		474	956	476	719			
Immobilisations financières		480	3900	482		484		486	3900			
TOTAL		490	76364	492	999	494	9028	496	68335			

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500	6500	502		504		506	6500
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520	2592	522		524	594	526	1998
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		530	16354	532	957	534	5753	536	11558
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540	4893	542		544	1886	546	3007
	Matériel de transport		550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560	1523	562	45	564	954	566	614
TOTAL			570	31862	572	1002	574	9187	576	23677

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
		①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise			SARL CHAMAX		
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620	4779	622	4004	624	4779	626 4004
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et en cours	650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680	4779	682	4004	684	4779	686 4004
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Immobilisations incorporelles	700		705		2			
Terrains	710		715		3			
Constructions	720		725		4			
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		5			
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745		6			
Matériel de transport	750		755		7			
Autres immobilisations corporelles	760		765		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780
TOTAL		770		775				
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	24547					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis						
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 Ter						
Déficits imputés		983						
Déficits reportables		984	24547					
Déficits de l'exercice		860	17240					
Total des déficits restant à reporter		870	41787					
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325			381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326			380	
N° du centre de gestion agréé							388	
Montant de la TVA collectée							374	13882
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	7876
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL CHAMAX	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	2
Dont apprentis				657	0
Dont handicapés				651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		016		
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE : 2024-12-31

N° SIRET : 79163466000017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : SARL CHAMAX

ADRESSE (voie) : 4 avenue laurent cely

CODE POSTAL : 92600

VILLE : ASNIERES SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	4	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Nom de famille : Nom d'usage : Naissance	BLOT Date : 15/11/1963	N° Département : 75015	Prénom(s) : PHILIPPE % de détention : 40.00	Nb de parts ou actions : 40
Adresse :	5 RUE MADAME DE STAEL 95560 MAFFLIERS	Commune : PARIS	Pays : FR	
Nom de famille : Nom d'usage : Naissance	BLOT Date : 23/08/1989	N° Département : 95120	Prénom(s) : CHARLOTTE MONIQUE ALICE % de détention : 20.00	Nb de parts ou actions : 20
Adresse :	45. rue Paul Verlaine 33000 Bordeaux	Commune : ERMONT	Pays : FR	
Nom de famille : Nom d'usage : Naissance	BLOT Date : 23/08/1989	N° Département : 95120	Prénom(s) : MAITE JOSETTE ALEXANDRA % de détention : 20.00	Nb de parts ou actions : 20
Adresse :	26 avenue des Ecuries de Conti 95290 L'ISLE ADAM	Commune : ERMONT	Pays : FR	
Nom de famille : Nom d'usage : Naissance	BLOT Date : 28/07/1995	N° Département : 91000	Prénom(s) : Axel ETIENNE CHRISTIAN JEAN CLAUDE % de détention : 20.00	Nb de parts ou actions : 20
Adresse :	5 rue Madame de Staël 95560 MAFFLIERS	Commune : Dourdan	Pays : FR	

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE : 2024-12-31

N° SIRET : 79163466000017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : SARL CHAMAX

ADRESSE (voie) : 4 avenue laurent cely

CODE POSTAL : 92600

VILLE : ASNIERES SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	0
--	---

Formulaire à déposer en double exemplaire				Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS							
Exercice ouvert le		01/01/2024		et clos le		31/12/2024	
Régime simplifié d'imposition						X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
SARL CHAMAX				4 AVENUE LAURENT CELY			
SIRET		79163466000017		92600 ASNIERES SUR SEINE			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
4 AVENUE LAURENT CELY							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITÉ							
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
				17240			
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs	
France ruralités revitalisation FRR, 44 quinquies A				Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :				dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %							
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé	
						MACOMPTA.FR www.macompta.fr	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr							
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : Lieu :			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire:			
Signature :							
Examen de conformité fiscale (ECF)				Prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres			b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e				
							f				
							g				
							h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j			
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)				
H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants (1)		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit. (2)	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)	Montant des sommes versées :							
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires (5) Remboursements (6)		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires (7) Remboursements (8)				
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
RÉMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %							
						0%		15%		19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice							
				MVLT restant à reporter							
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											